



Création d'une Societe civile immobiliere

Par **nhesti**, le **05/06/2010** à **19:53**

Bonjour, rnJ'ai le projet d'acheter une partie d'un terrain avec une bergerie à transformer en habitation et/ou une habitation à rénover. rn rn Actuellement, les propriétaires résident sur place, et possèdent une habitation. rn rn Pour ce projet, les propriétaires continueraient à vivre sur le lieu et une partie de cette habitation serait à rénover, en prévision d'une location. rn rn Ma demi-soeur et moi-même voulont vivre dans la bergerie à transformer en habitation. rn rn Nous avons évoqué ensemble l'idée de créer une S.C.I. rn rn Dans cette société il y aurait les propriétaires actuels (couple marié (2)), ma demi-soeur, et moi-même. rn rn La futur location deviendrait une rentrée d'argent pour la société qui sera réinvesti en vu d'améliorer l'ensemble du lieu. rn rn Sachant que je suis seule à apporter l'argent puisque que j'aimerai acheter et vivre sur le lieu avec ma demi-soeur. rn rn La S.C.I est-elle intéressante pour ce genre de projet ? rn En achetant suis-je propriétaire ou associé ? Doit-on déterminer la part de chacun en divisant le terrain et les habitations? ou le lieu reste commun ? rn rn Merci de vos réponses